

Étude de cas : liberté de télécharger et droit à la propriété intellectuelle.

Peut-on télécharger librement tout en respectant la propriété intellectuelle ?

Document 1. Panique chez les pirates !

En février dernier, Alexis, un enseignant de 28 ans a été repéré par la police. Son domicile a été perquisitionné aux aurores. Le jeune prof qui sera jugé en décembre risque 3 ans de prison et jusqu'à 300 000¹ Euros d'amende pour avoir téléchargé sur l'Internet des centaines d'œuvres musicales. [...]

La perquisition provoque la panique chez les pirates

Extrait du *Nouvel Observateur*, n°2083, 7-13 octobre 2004

¹36 millions de XPF

Vocabulaire :

P2P ou Peer to Peer : logiciel d'échange de données sur Internet. Il permet aux utilisateurs de s'échanger des données.

Logiciel : ensemble de programmes informatiques permettant le fonctionnement d'un ordinateur

Document 2. Qui est concerné par le piratage ?

Le juge

C'est lui qui autorise le plaignant à obtenir l'identité d'un internaute auprès du fournisseur d'accès.



Le fournisseur d'accès

La vingtaine de fournisseurs d'accès **Internet** français (Wanadoo, AOL, Noos...) est prise entre deux feux. Leurs connexions à haut débit attirent de nombreux clients pirates. Mais les FAI, seuls à tout savoir de leurs clients, sont tenus de divulguer l'identité des filous en cas de plainte.

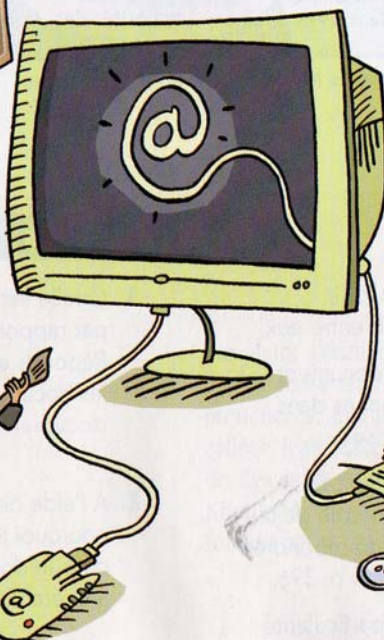


Le gendarme

Des agents assermentés sont chargés par les maisons de disques et sociétés d'auteur de débusquer les pirates grâce à des **logiciels** spécialisés. La police peut aussi traquer directement les larrons. Elle seule a le droit de **perquisitionner** à leur domicile pour y trouver des preuves.

La victime

Des artistes, des auteurs et leurs maisons de disques s'estiment victimes d'un énorme préjudice. D'après Informa Media Group, les pertes de chiffre d'affaires occasionnées par le piratage **P2P** dans le monde ont atteint deux milliards d'euros en 2003. Un chiffre exagéré selon certains experts.



Le pirate

Bien qu'il n'existe aucun recensement officiel, on estime qu'un quart des abonnés à **Internet**, soit environ trois millions de personnes, ont déjà piraté au moins un fichier dans leur vie grâce à un logiciel **P2P** (Kazaa, eMule...).



d'après Le Nouvel Observateur, n° 2083, 7-13 octobre 2004

Illustration de Laurent Audouin.

Document 3. Lutter contre le piratage.



Affiche éditée par le Syndicat des éditeurs de logiciels de loisirs, 2004.

Texte situé en bas de l'affiche : extrait du code de la propriété intellectuelle.

Art. L.335-3. « Est [...] un délit de contrefaçon la violation de l'un des droits de l'auteur de logiciel [...] ».

Art. L.122-4. « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur [...] est illicite ».

Art. L.335-2. « La contrefaçon en France [...] est punie de 3 ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende ».

Document 4. Le téléchargement légal

Une publicité pour le téléchargement légal de la Fnac Music. Le titre est "Téléchargement Offrez de la musique !". Le logo Fnac Music est visible. Le texte explique que l'on peut télécharger de la musique à partir de 0,89 € le titre. Il y a des offres spéciales : 45 titres + 5 offerts au prix de 44,50 €, soit 0,89 € le titre. Il y a aussi des offres de cartes prépayées : 10 titres pour 9,90 €, 20 titres + 1 gratuit pour 19,80 €, et une série limitée pour Noël (30 titres + 3 gratuits, 0,90 € le titre). Le texte mentionne que l'offre commerciale est de la Fnac Music, 2005.

Questions :

Document 1 :

Quel est le délit commis par Alexis ?

Documents 1 et 2 :

Explique ce qu'est un pirate informatique. Est-ce qu'Alexis est un pirate informatique ? Justifie ta réponse.

Document 2 :

Qui sont les victimes du piratage ?

Quels sont les préjudices du piratage pour les victimes ?

Qui garantit la protection de la propriété intellectuelle ?

Documents 1 et 3

La peine d'Alexis est-elle conforme au code de la propriété intellectuelle ?

Qu'est-ce que la propriété intellectuelle ?

Document 4 :

Qu'est-ce que le téléchargement légal ? En quoi respecte-t-il la propriété intellectuelle ?

Synthèse :

Peut-on télécharger librement tout en respectant la propriété intellectuelle ? Aide-toi des réponses aux questions.